



[www.francetravail.fr](http://www.francetravail.fr)



France Travail  
Île-de-France



@FTravail\_IDF



## Un accompagnement personnalisé renforcé

Les services de France Travail et ceux de votre agence évoluent pour renforcer la personnalisation et l'accompagnement. Les demandeurs d'emploi indemnisés bénéficient à présent de deux conseillers experts.

PARTENAIRES • SERVICES

[www.francetravail.fr](http://www.francetravail.fr)

Les demandeurs d'emploi indemnisés bénéficient à présent de deux conseillers experts\* qui sont leurs interlocuteurs privilégiés et interviennent aux moments clés du parcours ou à leur demande.



## LE CONSEILLER RÉFÉRENT indemnisation

Informe et conseille sur les sujets liés à l'indemnisation.  
Permet d'anticiper les impacts de leurs changements de situation.



### COURRIEL

Disponible sur l'espace personnel du demandeur d'emploi.

(rubrique : mon dossier / mes échanges avec France Travail)  
réponse sous 48h ouvrées.



### TÉLÉPHONE

Les demandeurs d'emploi peuvent également joindre le service indemnisation par téléphone au 3949.



## LE CONSEILLER RÉFÉRENT emploi

Accompagne dans les démarches de retour à l'emploi (stratégie et technique de recherche, projet professionnel, création d'entreprise, ...)  
Propose des services adaptés à leurs besoins.



### COURRIEL

Disponible sur l'espace personnel du demandeur d'emploi.

(rubrique : mon dossier / mes échanges avec France Travail)  
réponse sous 48h ouvrées.



### ENTRETIEN

Les demandeurs d'emploi peuvent également prendre un rendez-vous en ligne depuis leur espace personnel.

## **i** RETROUVER NOS SERVICES

[www.emploi-store.fr](http://www.emploi-store.fr)  
pour accéder aux services de France Travail et des partenaires les plus utiles à la recherche d'emploi :



[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)  
pour comprendre le marché du travail, connaître les tendances de recrutement, suivre les dernières actualités de France Travail :



### Réseaux sociaux



### Site de France Travail.fr

[francetravail.fr](http://francetravail.fr) • [France Travail TV](http://FranceTravailTV)  
[Métiers porteurs](http://MétiersPorteurs) • [emploi-store.fr](http://emploi-store.fr)  
[Emploi Parlons Net](http://EmploiParlonsNet) • [Le Lab France Travail](http://LeLabFranceTravail)

\* Les assistantes maternelles et les créateurs d'entreprises avec statuts déposés disposent d'un conseiller unique : le conseiller référent indemnisation.